



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **25 NOVEMBRE 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0384**

Objet : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise -
Modification du programme d'activités 2024

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 61
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Excusés : 13
Pour : 70
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 DEC. 2024

et publié le

04 DEC. 2024

Secrétaire de séance :
Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 25 novembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 19 novembre 2024.

Présents : Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Cordlie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Philippe LECAT, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Dominique BONNET à Jean-François CLAPPAZ, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Julien LORENTZ à Annick GUICHARD, Claire QUINETTE-MOURAT à Michel BASSET, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Cécile ROBIN à Patricia BELLINI, Youcef Tabet à Nelly GADEL, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Martine VENTURINI à Françoise MIDALI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les statuts de la communauté de communes Le Grésivaudan,
Vu la convention cadre Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise -
Communauté de communes Le Grésivaudan n°AD-10-0117 en date du 15 décembre
2010,
Vu la délibération communautaire n° DEL-2024-0003 du 05 février 2024 relative au
programme d'activités de l'AURG en 2024,
Vu les crédits budgétaires prévus,

L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) est l'un des principaux
partenaires du bloc communal en matière d'aménagement et d'urbanisme. Sa
forme juridique est celle d'une association à statut particulier.
La communauté de communes emploie l'AURG principalement pour des études
thématiques liées à l'aménagement du territoire, tandis que les communes
l'emploient pour des études urbaines localisées ou des procédures d'évolution de
leurs documents d'urbanisme. En parallèle de ces missions, l'AURG se consacre à des
thématiques transversales (déplacements, artificialisation des sols, habitat, information
géographique, etc.).

Un programme partenarial prévisionnel entre la communauté de communes et
l'AURG pour l'année 2024 a été voté en février dernier. Il comprenait diverses missions
(études, travaux géomatiques, animations, conseils, etc.) pour un total de 204 jours
d'études (35 jours-socle non payants et 169 jours hors socle payants), soit un coût de
128 440 euros en plus de l'adhésion 2024 à venir.

Durant l'année en cours, plusieurs missions inscrites dans le programme partenarial
voté ont évolué, à la baisse ou à la hausse selon les cas. Il convient donc de modifier
le programme partenarial 2024 et de l'ajuster. Ces modifications portent ce
programme à 198 jours d'études, soit un coût de 123 880 euros.

Il est précisé que ces coûts doivent être détaillés dans une délibération afin de servir
de pièce justificative au versement des subventions à l'AURG pour la réalisation des
missions.

**Après avoir pris connaissance de cet exposé, Monsieur le Président propose au
Conseil communautaire :**

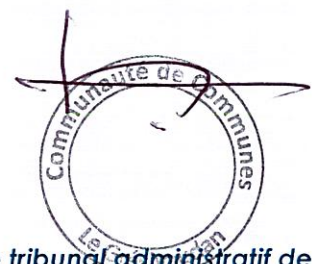
- **D'approuver le programme partenarial 2024 modifié de l'AURG pour la
communauté de communes Le Grésivaudan, annexé à la présente
délibération ;**
- **D'autoriser le versement de subventions à l'AURG pour chacune des missions
réalisées, et dont le montant total est 123 880 euros pour 2024 ;**
- **De l'autoriser à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre du
programme partenarial et aux subventions versées pour l'année 2024.**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette
délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **25 NOV. 2024**

Le Président,
Henri BAILE



**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de
Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

MISSIONS AURG 2024 mises à jour

Thématique	Direction support	Description	Nombre de jours	
			Socle (35)	Hors socle
Amendement du Projet de Territoire	Direction générale	Finalisation des présentations et du portage du Projet de Territoire.	5	0
Préparation de la réunion du GREG7 de l'EPSCoT de février 2024	Direction générale	Au sein de la GREG et ses EPCI pour le logement : 1/ Objectifs du SCoT, 2/ Synthèse des PLH (enjeux, production planifiée). 3/ Focus sur le logement social. 4/ Outils fonciers (EPFLD) et de construction (dispositifs et OPAHRU) des EPCI.	0	5
Support au "Plan guide" de la polarité Sud	Direction générale	Aide à la rédaction d'une note permettant d'établir la synthèse des enjeux et de l'évolution du Sud de l'EPCI au travers du développement de l'écosystème des semi-conducteurs	5	21
Elaboration d'un "Plan guide" des stations communautaires	Direction Sport Montagne Tourisme	Assemblage des données et prise de connaissance de l'ensemble des projets par l'Agence. Cartes avec localisation des projets. Mise en stratégie des projets et insertion grand contexte. Ecriture d'un Plan actions et stratégie -	0	30
Préparation de l'AMI Rénovation immobilière des logements en station de sports d'hiver	Direction Sport Montagne Tourisme	Travail de capitalisation avec les travaux du Plan Guide (données à disposition et stratégie globale de développement des stations). Mise en forme rédactionnelle de la candidature. Présence en comité Stations. Animation de la démarche.	0	8
Partenariat Programme Alimentaire Interterritorial (PAiT) sur l'observatoire agricole et alimentaire	Direction Développement Economique	Les acteurs du grand bassin de vie grenoblois, dont la CCLG, portent depuis plusieurs années une stratégie agricole et alimentaire inter territoriale, s'inscrivant dans une politique d'alimentation durable.	5	10
Évolution du système agricole et alimentaire du Grésivaudan & Approfondissement de l'observatoire agricole et alimentaire	Direction Développement Economique	Décliner l'état des lieux de l'agriculture et de l'alimentation réalisé sur le PAiT. Alimenter les indicateurs identifiés pour suivre la politique agricole et alimentaire avec ses ambitions à l'horizon 2030.	0	6
Mise à jour du schéma intercommunal des zones d'activités économiques	Direction Développement Economique	Refonte du document réalisé en 2019, comprenant une mise à jour cartographique et des chiffres, l'évaluation des ZAE qui n'y étaient pas, et l'ajustement des orientations avec les actions engagées et les nouveaux éléments.	0	Report en 2025
Mise à jour du protocole foncier économique du Grésivaudan	Direction Développement Economique	En lien avec le SCoT, le protocole déjà délibéré doit être mise à jour. Il intégrera les diverses évolutions.	0	5
Appui à l'étude d'impact ZAE de Grignon	Direction Développement Economique	Appui à l'argumentaire et relecture de l'étude d'impact pour l'ouverture de ZAE de Grignon.	0	3
Etude foncière pour l'optimisation des zones d'activités économiques	Direction Développement Economique	L'étude urbaine poursuit le travail engagé avec l'inventaire des zones d'activités économiques en analysant les fonciers disponibles et mutables. Des modifications sont à apporter à son atlas cartographique.	0	37
Accompagnement à la mise en œuvre globale de l'ORT	Direction Aménagement Logement Environnement	Suivi et appui à la mise en œuvre des fiches actions. Cofinancement de la démarche urbanisme favorable à la santé avec l'ARS (PRSE4).	0	10
Elaboration du Programme Local de l'Habitat	Direction Aménagement Logement Environnement	Poursuite des missions déjà engagées et aide à la finalisation du dossier d'approbation.	0	20
Projet d'extension de la ZAE Les Fontaines	Direction Aménagement Logement Environnement	Participation aux réunions importantes de ce projet et relecture ponctuelle des documents de son dossier de mise en compatibilité du SCoT/PLU.	5	0
Acculturation du bloc communal sur le ZAN	Direction Aménagement Logement Environnement	Organisation et animation de plusieurs séminaires. Aide à la diffusion et à l'analyse de données numériques. Explications apportées aux communes.	10	0
Contribution à la réflexion sur la planification intercommunale	Direction Aménagement Logement Environnement	Définition d'axes stratégiques et élaboration d'une cartographie de l'articulation des occupations des sols, contribuant à un schéma de planification.	0	8
Participation à l'OBS'Y	Direction Aménagement Logement Environnement	Le Grésivaudan et plusieurs entités publiques contribuent aux travaux du réseau des observatoires de la région grenobloise. Son objectif est de partager la connaissance du territoire métropolitain et de sa population.	5	0
NOMBRE DE JOURS EN PREVISION			35	163